

Fiche outil 4 : Définir les actions, leurs modalités de mise en œuvre et d'évaluation (pré-rentree - Année N du projet d'école)

Pourquoi ?

- Il s'agit de
 - rendre **concrets** et **réalisables** les objectifs prioritaires sur lesquels les enseignants se sont accordés,
 - choisir **les stratégies** et les dispositifs de mise en œuvre permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- **Chaque objectif** retenu induit des actions par cycle qui prennent en compte les ressources matérielles, financières et humaines, tout en s'inscrivant dans le cadre de la réglementation.
- Les actions envisagées ont pour but, après analyse de la situation, de rechercher les solutions les plus adéquates localement et conformes aux orientations nationales, académiques et départementales.

Comment ?

- **Les actions retenues doivent permettre une meilleure organisation des enseignements.** Pour chacune d'entre elles, il convient de s'interroger sur :
 - **la cohérence** : le rapport entre l'analyse, les objectifs, les compétences élèves, les 3 axes académiques et l'action ;
 - **les modalités de mise en œuvre des actions** : cycles ou classes concernés, période, moyens nécessaires ;
 - **les modalités de travail en équipe** : responsable de l'action, nombres de concertations prévues, répartition des tâches, compétences spécifiques des enseignants, planning des interventions, mutualisation des supports ou documents, accompagnement par l'équipe de circonscription souhaité.
 - **les modalités d'évaluation de l'action** :
 - **les effets attendus sur les apprentissages des élèves** : identification des compétences élèves à suivre et évolution de leur degré de maîtrise par les élèves dans le LSU
 - **les résultats observables** qui permettront de mesurer ou d'apprécier les avancées réalisées ;
 - **les outils d'évaluation** à utiliser ou à concevoir et **la fréquence d'évaluation** retenue.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Conseil des maîtres ou de cycle selon la taille de l'école; conseil des maîtres ou de cycle inter-écoles pour les écoles en réseau.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Détailler par cycle chaque action retenue ou groupe d'actions correspondant au même objectif.
- Référencer dans TBE les actions prévues aux 3 axes académiques.

Supports à renseigner

- **Hors TBE** – Les [fiches actions à compléter en équipe de cycle](#) pour chaque objectif (*Les documents sont à conserver dans l'école*)
 - **Dans TBE** – Fiche de synthèse. (*A renseigner directement dans TBE. Imprimable à partir du menu PDF*)
- Consulter les fiches « documentation d'aide » dans TBE : **2^{ème} étape : saisie des objectifs,**
3^{ème} étape : saisie des actions.

Documents

- [Ressources et accompagnement du projet d'école – site CPD67](#)

Repères

A propos des stratégies à développer au sein de l'école

- Les actions peuvent être très diverses. Cependant, il est important d'engager l'équipe enseignante dans une réflexion sur **les modalités de travail en équipe et d'évaluation des actions** afin d'assurer la continuité des apprentissages.
- Préparer l'organisation pédagogique de rentrée de façon à garantir la mise en œuvre des actions décidées en commun (ex. décloisonnement au sein d'un cycle, etc.).

• Des modalités possibles de travail en équipe

• Autour des parcours scolaires des élèves

- *construire des programmations de cycle dans certains champs disciplinaires ;*
- *anticiper la cohérence des outils utilisés par les élèves à l'école et au collège (PEAC, ...)* ;
- *organiser l'emploi du temps, mettre en place des décloisonnements pour améliorer certaines compétences élèves, pour dynamiser l'ensemble des compétences de l'équipe ;*
- *définir un parcours d'élève (culturel, sportif, citoyen, ...)* ;
- *harmoniser les démarches pédagogiques, les pratiques d'évaluation au sein de l'école ; les partager avec le collège ;*
- *construire des outils d'évaluation (en langue orale, etc.) ;*
- *affermir les liaisons maternelle/élémentaire, cycle 2/cycle 3, et école/collège ;*
- *etc.*

• Autour des parcours personnalisés des élèves

- *mettre en œuvre la différenciation pédagogique dans les classes ;*
- *apporter des réponses à la difficulté au niveau de l'école : en prévention, repérage, mobilisation de dispositifs variés (tutorat, groupe de besoins, décloisonnement, maître supplémentaire), complémentarité des APC, cohérence avec la prise en charge du RASED, ...)* ;
- *favoriser les projets d'inclusion pour les élèves à besoins particuliers ;*
- *mettre les dispositifs d'aide et les parcours des élèves en difficulté en cohérence ;*
- *améliorer la lisibilité du champ d'action des différents partenaires*
- *etc.*

• Autour de la vie scolaire

- *partager les règles vie communes ;*
- *harmoniser les exigences et les attitudes de l'équipe pédagogique ;*
- *veiller à une cohérence des temps scolaires et périscolaires ;*
- *rechercher une sensibilisation commune chez les élèves : travailler sur des thèmes transversaux : violence, différence, respect... ; travailler en groupes multi-âges autour de projets ; mettre en place un conseil d'école d'enfants ;*
- *améliorer, renforcer la liaison école famille : modalités de communication des informations, des cahiers des élèves, des livrets scolaires ;*
- *solliciter une formation commune pour les enseignants d'un même cycle, de l'école ou du réseau ;*
- *etc...*

● Des modalités possibles d'évaluation des actions

Dès la conception des fiches actions, les modalités d'évaluation sont à anticiper pour chaque action.

L'équipe enseignante déterminera les critères d'observation et de suivi de l'action :

- réalisation de l'action : réalisation effective de l'action, respect de l'échéancier ;
- effets attendus sur les apprentissages des élèves : identification des compétences élèves à suivre et évolution de leur degré de maîtrise par les élèves dans le LSU ;
- effets attendus sur les pratiques des enseignants : identification des pratiques à mettre en place ou à faire évoluer, suivi de leur niveau de réalisation et de maîtrise ;
- effets sur les indicateurs retenus pour le projet d'école : suivi de l'évolution des indicateurs année par année, comparaison avec des données nationales, académiques ou départementales, le cas échéant.

Tous ces éléments seront appréciés, tout au long de l'année, d'un point de vue qualitatif et/ou quantitatif et contribueront à une évaluation régulière des actions du projet d'école.

 <p>Ecole :</p> <p>Responsable de l'action : <i>PE du ou des cycles concernés</i></p>	<p>FICHE ACTION N°</p> <p>Année scolaire 20..... / 20.....</p>	<p>CYCLE 1 <input type="checkbox"/></p> <p>CYCLE 2 <input type="checkbox"/></p> <p>CYCLE 3 <input type="checkbox"/></p>
---	--	--

INTITULE DE L'ACTION

<p>Objectif du projet d'école ou de réseau d'écoles <i>L'objectif prioritaire vise à encourager les réussites, à répondre aux fragilités et difficultés repérées chez les élèves et dans l'école. Il permet d'orienter et de mettre en cohérence les actions.</i></p> <p>Axe du projet de REP / REP+ auquel l'objectif se réfère :</p> <table border="1" data-bbox="91 632 1478 740"> <thead> <tr> <th data-bbox="91 632 1057 703">Indicateurs <i>Evolution des données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école retenues pour l'objectif dans TBE-projet école.</i></th> <th data-bbox="1057 632 1198 703">An 1</th> <th data-bbox="1198 632 1339 703">An 2</th> <th data-bbox="1339 632 1478 703">An 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="91 703 1057 740"> </td> <td data-bbox="1057 703 1198 740"> </td> <td data-bbox="1198 703 1339 740"> </td> <td data-bbox="1339 703 1478 740"> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Domaine(s) d'enseignement : <i>en lien avec les programmes.</i></p> <p>Compétences à travailler (voir livret scolaire ou carnet de suivi des apprentissages) <i>Compétences élèves à développer sur le(s) cycle(s) pour atteindre l'objectif visé. Compétences reportées et suivies dans les livrets scolaires, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</i></p> <p>Descriptif de l'action et modalités de travail en équipe <i>- Détailler l'action, les modalités de mise en œuvre de l'action, la période retenue, les moyens nécessaires : outils, projets supports (ACMISA, etc.)</i></p> <p><i>- Détailler les modalités de travail en équipe : les pratiques communes ou progressives de l'équipe pédagogique permettant de garantir la cohérence des parcours scolaires des élèves (organisations pédagogiques spécifiques, partenariat, programmations et progressions, outils communs, modalités de travail en équipe de cycle, liaison inter cycle, postures et gestes professionnels partagés, formations,...).</i></p> <p>Modalités d'évaluation de l'action <i>Evaluation qualitative / quantitative - Détailler la fréquence d'évaluation retenue et les outils utilisés.</i></p>	Indicateurs <i>Evolution des données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école retenues pour l'objectif dans TBE-projet école.</i>	An 1	An 2	An 3					<p>Nombre de classes :</p> <p>Nombre d'élèves :</p> <p>Enseignants impliqués :</p> <p>Dispositif d'aide complémentaire mis en place</p> <p><input type="checkbox"/> Décloisonnement <input type="checkbox"/> Suivi RASED</p> <p><input type="checkbox"/> Tutorat</p> <p><input type="checkbox"/> Activité pédagogique complémentaire</p> <p> <input type="checkbox"/> difficulté scolaire</p> <p> <input type="checkbox"/> méthodologie</p> <p> <input type="checkbox"/> en lien avec le projet d'école</p> <p><input type="checkbox"/> Stage de réussite</p> <p><input type="checkbox"/> PPRE</p> <p><input type="checkbox"/> Autres à préciser :</p> <p>Autres intervenants impliqués :</p> <p>Partenaires – Financement :</p>
Indicateurs <i>Evolution des données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école retenues pour l'objectif dans TBE-projet école.</i>	An 1	An 2	An 3						

	Ecole :	EVALUATION DE L'ACTION N°	CYCLE 1 <input type="checkbox"/>	
	Responsable de l'action :		Date :	CYCLE 2 <input type="checkbox"/>

Objectif du projet d'école ou de réseau d'écoles

Axe du projet de REP / REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateurs	<i>Evolution des indicateurs en référence à la valeur de départ ; maintenir les mêmes modalités de calcul.</i>			An 1	An 2	An 3

Compétences évaluées	Cycle 1 Bilan à partir du carnet de suivi des apprentissages	Réussite			
-	Nombre d'élèves %				
Compétences évaluées <i>Compétences travaillées, reportées et suivies dans les livrets scolaires tout au long du cycle, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</i> <i>Bilan du degré de maîtrise de ces compétences pour les élèves du cycle.</i>	Cycle 2 – cycle 3 Bilan à partir du livret scolaire unique	Non atteints	Insuffisamment atteints	Atteints	Dépassés
-	Nombre d'élèves %				

Evaluations qualitatives / quantitatives de l'action :

- Observations, effets constatés et évolutions à envisager pour l'action.
- Evolution des pratiques pédagogiques (mise en place des progressions/programmations, des outils communs, des organisations pédagogiques spécifiques, postures et gestes professionnels, etc.).
- Fréquence d'évaluation et outils utilisés.